MAINS LIBRES Réunion du 22 mars 2007

Présents: Arnaud Vignon, René Brousse, Pierre Buon, Michelle Boisson, Redouane Belmokadem, Philippe Dupagne, Michel Morin, Jean-Claude Cadin, Thierry Savignan, Françoise Aba, Bernard Dubois, Gary Drahamani, Anne Sylvie Laurent, Gilles Pourbaix, Elisabeth Bourguinat, Anne Iacino, Thérèse Donneau, Daniel Chasteauneuf, Frédérique Colson, Pierre Tibouville, Gérard Seibel, Marie-Ange Schiltz, Khoa Bui, Hugues Templier, Dorothée Assiga.

Excusés : Bernadette Laville, Jeanne Kalt, Isabelle Le Doré, Josiane Balesi, Bernard Blot.

Tour de table

La réunion commence par un tour de table, où chacun est convié à dire ce qu'il pense depuis l'ouverture de la bagagerie. Questions, interrogations, suggestions...

Gary : demande que l'on n'écrive pas « n'importe quoi » sur le cahier de liaison, comme de faire état de l'incendie d'un immeuble dans le quartier, ou des propos sur des personnes. Ce n'est pas la peine d'écrire un roman, juste ce qui concerne la bagagerie.

Anne-Sylvie : a entendu parler de la bagagerie par Redouane, Gary et Françoise. Vient découvrir et aimerait faire des permanences.

Gilles : trouve qu'on a fait un super aménagement des locaux. Si l'un d'entre nous a un problème avec le badge pour ouvrir, faire appel à lui.

Anne I. : Pas de problème particulier. Tout se passe très bien

Thérèse : s'occupe de l'agencement des rideaux occultants. La dépense de 50€ est adoptée.

Daniel : est d'accord pour dire que sur le cahier de liaison on écrit des choses « en trop ».

Arnaud : Tout s'est très bien passé ; bravo à tout le monde. Voudrait installer des tablettes intermédiaires dans les casiers. Pose la question de savoir qui est habilité à prendre un café, et est-ce normal de rester les 2 heures autour de la table ?

René: Tout se passe très bien, et trouve très sympa de pouvoir bavarder. Peut-être faudra-t-il envisager autre chose quand nous serons plus nombreux à venir.

Pierre B : Pas de problème particulier. A propos du café, il est difficile de refuser à quelqu'un à la porte qui dit : je voudrais un café, j'ai froid.

Michelle : se propose pour faire des permanences ponctuellement, et aimerait en faire une « en stage » ; suggère que l'on cherche une qualité de rideaux supérieure, qui empêche vraiment la chaleur de passer.

Redouane : Le cahier de liaison n'est pas là pour dénoncer les copains. S'il se passe un incident grave il faut le mettre, sinon : non. Il faut qu'on soit soudés. Considère que si une

personne veut un café, elle vient, car on est une association pour les gens de la rue. Je n'aime pas les interdits.

Gérard : Cela a bien démarré, il faut que les choses se mettent en place, que les gens de la rue prennent connaissance. Dans un mois on pourra faire un point plus précis. Sur une quinzaine d'usagers, la moitié sont assez présents.

Philippe : Pas de remarque particulière, sauf que les équipes du matin doivent apporter les poubelles dans le local sinon cela s'entasse. Sinon, tout va bien. Merci pour le liquide vaisselle. Le cahier de liaison doit servir à écrire les choses importantes, ne pas être un cahier de potaches.

Michel: Très bien globalement, et suis stupéfait du travail réalisé. Bravo pour le travail d'équipe, ce qui n'est pas le plus facile à réaliser. J'ai le record des incidents d'ouverture de la serrure! Le problème des cafés est sérieux. Si on est 5 ou 10 dans la pièce, comme maintenant, pas de problème; mais si le mouvement est important (le double) que se passerat-il? Ca sera difficile à gérer et je n'ai pas la réponse. Mais la moindre des choses est d'offrir un café.

Jean-Claude : Je suis un peu gêné, car j'habite très loin et il ne m'est pas facile de venir pendant ces horaires. Content d'être parmi vous, je fais des rencontres formidables, j'apprends beaucoup.

Thierry: Les interdits ne me plaisent pas. N'aime pas les ragots sur le règlement intérieur (« on a donné un café à untel etc. »). Fait une plaisanterie sur le fait que « certains usagers sont des incapables »... pas bien comprise par l'assemblée.

Frédérique : Ne suis la 'responsable' de rien. A propos des cafés, il est essentiel qu'il soit là sinon on s'ennuierait. Pour ceux qui viennent cela a un effet de sociabilité, on s'exprime. « Acheter du produit vaisselle » était illisible sur le cahier, et j'ai trouvé aussi que pour laver un filtre à café permanent, cela n'était pas une bonne idée. Tout est jetable. A terme il faut peut-être envisager des vraies tasses. D'accord pour qu'un usager descende les poubelles, cela les associe au fonctionnement.

Pierre T : se propose comme bénévole de permanence supplétif.

Françoise : Isabelle, qui s'excuse de ne pas pouvoir être là, suggère une poubelle de tri sélectif. On est très nombreux autour de la table et c'est très sympa. Françoise propose que l'équipe qui fait l'accueil porte un badge qui les différencie. L'autre soir quand je suis passée je ne savais pas à qui m'adresser : pour quelqu'un qui arrive pour la première fois, ce serait plus commode. Cela aiderait à tenir son rôle.

Bernard D.: Le cahier de liaison peut servir à écrire des choses même hétéroclites car il est bon de savoir comment cela fonctionne. Demande qu'on écrive plus lisiblement. Est favorable au port d'un badge, sinon on ne repère comme bénévole que celui qui est derrière la table, et le matin il y a plein de monde dans la pièce. Quelqu'un répond que les noms de l'équipe sont affichés à l'entrée. Mais pour un nouveau, ce n'est pas évident de regarder au tableau ni de savoir qui les noms désignent. (Suivent quelques propos un peu agressifs, qui suscitent plusieurs réactions)

Françoise : Le plus difficile, dans une réunion, c'est de s'écouter. On est ici pour que chacun donne son avis, chaque avis est important, et ensemble on peut trouver la solution à une question. On a un but commun, il faut y arriver. Travailler ensemble ce n'est pas facile, mais réfléchir ensemble c'est encore plus dur. Chacun doit faire un effort pour écouter et apprendre de l'autre.

Bernard D. : Sur le café, dès maintenant il faut appliquer la règle de ne servir que les usagers. Sinon par la suite on va avoir des problèmes. Préférerait des gobelets en dur ; pour le thé ils sont trop petits.

Marie-Ange : Remplaçante supplétive pour les permanences. Suis impressionnée par le travail de tout le monde, et trouve l'ambiance très conviviale.

Khoa: pour moi, c'est très très bien. Cela me convient très bien; depuis 6 mois j'étais avec mon sac à dos et mon sac à la main. Maintenant ce casier, c'est très bien. Pour l'instant il n'y a qu'1/3 de casiers occupés. Pourquoi on ne remplit pas? A l'Agora, tous les soirs il y a des camions pour venir chercher les gens qu'ils ramènent vers 9/10 h: ils ne peuvent pas venir apporter leurs affaires.

Des gens qui dorment au bord du canal ne savent pas à qui s'adresser. Il y a des gens aussi au bord de la Seine, à la Poste.

Hugues : La bagagerie, ça commence bien ! Je nous félicite tous. Le planning des permanences fonctionne bien. Essayez de trouver un remplaçant dans votre propre équipe (si elle se compose de plus de 3 personnes), sinon demandez à Jeanne ou moi-même un remplaçant supplétif. Pour l'été, comment prévoir ? Suggère un grand panneau dès le mois de juin pour que les gens s'inscrivent. Bettina, qui nous a conseillé pour l'organisation, disait qu'il fallait éviter les plannings flexibles. On manque toujours de bénévoles. Il faut recruter.

Dorothée : les gens sont contents de mettre les bagages. C'est la sécurité absolue. Ca marche très bien. Aimerais que ce soit ouvert plus de temps dans la journée. D'accord pour être bénévole.

Recrutement des usagers

Elisabeth: pour le recrutement des usagers, le CA s'est réuni lundi dernier. Depuis plusieurs semaines les maraudeurs d'Emmaüs étaient engagés sur les aéroports, ils ont maintenant repris les maraudes sur le quartier et vont pouvoir nous proposer des personnes. Le but est de pouvoir rendre les gens plus mobiles, pas d'offrir un stockage supplémentaire à des gens qui ont déjà des solutions pour leurs bagages.

Dans les débuts, plusieurs personnes n'ont pas eu leur entretien avec un membre du CA pour expliquer le fonctionnement et le règlement intérieur. Rappel que ces entretiens doivent être faits par un ou deux membres du CA présents, et doivent se passer dans le petit bureau. Si personne du CA n'est présent pour faire l'entretien, on peut appeler Richard au 06 37 01 40 99 ou Elisabeth au 01 42 21 99 32. S'ils le peuvent, ils viendront, sinon l'entretien devra avoir lieu lors de la visite suivante de la personne.

Panneau « Interdiction de fumer »

Elisabeth précise que le panneau « interdiction de fumer » est obligatoire dans un établissement recevant du public, sinon on est exposés à une amende de 135 euros. Une deuxième affichette doit d'ailleurs être apposée près de l'entrée. Ce n'est pas parce que la bagagerie est gérée par une association et réservée à ses usagers qu'elle n'est pas un établissement public : pour être précis, il s'agit d'un ERP (établissement recevant du public) de catégorie 5 et de type W. Elisabeth vient d'ailleurs, à la demande de la SEM Paris Centre, d'acheter le registre de sécurité obligatoire pour les ERP.

Ménage du samedi

Pour le grand ménage du samedi, Gilles a programmé pour le responsable, Philippe, un badge électronique qui ouvre la porte, en plus des créneaux habituels, le samedi de 10 h à 11h 30.

Pour le moment, Philippe fait le ménage avec Gary, mais d'autres volontaires sont les bienvenus : s'inscrire auprès de lui (06 37 28 90 15).

Rideaux

Pour les rideaux, Thérèse va chercher une qualité supérieure. Elle va commencer par en réaliser un pour voir si cela convient bien. Elle viendra lors d'une permanence du soir et se fera aider pour les mettre en place.

Aménagements

Pour les aménagements (tablettes supplémentaires à ajouter dans les casiers où il y a beaucoup de bagages, ajout de liens en plastique pour tenir les plaques Isorel), l'équipe se compose de : Arnaud, Hugues et Gary. Ils vont se donner rendez-vous pour s'en occuper.

Usage du téléphone

La Freebox, permettant de connecter les ordinateurs à l'internet et de disposer du téléphone, a été livrée.

Discussion sur l'usage du téléphone : grâce à la Freebox, le téléphone est gratuit pour les lignes fixes en France et pour certains numéros à l'étranger, mais pas pour les portables.

Après débat, il est décidé que le téléphone sera réservé uniquement au fonctionnement de la bagagerie. Il sera situé dans la salle des casiers et sera sous la responsabilité de l'équipe de permanence.

Usage des ordinateurs

Gilles: Les 4 ordinateurs sont installés avec Open Office, une suite de logiciels gratuits qui sont l'équivalent de Microsoft office. Il souligne que les volontaires de permanences ne devraient pas utiliser les ordinateurs, sauf bien sûr s'il n'y a que très peu d'usagers, et en se relayant.

Elisabeth rappelle que nous sommes un lieu public et que la pornographie est interdite dans les lieux publics. Il n'est donc pas question de consulter des sites internet porno. Toute la question est de savoir comment parvenir à ce résultat : soit grâce à des filtres de « contrôle parental » qui rendent inaccessible tous les sites pornos (mais peuvent également bloquer des sites anodins, et empêcher par exemple une recherche sur le cancer du sein), soit par la responsabilisation de chacun, confortée par le fait que la salle informatique est vitrée, ce qui permet un certain contrôle. Après discussion, c'est cette deuxième option qui est adoptée.

L'imprimante prévue n'était finalement pas disponible. Notre fournisseur nous en cherche une et nous la livrera dès que possible.

Un groupe pour réfléchir au mode de fonctionnement de la salle informatique se met en place : Gilles, Thierry, Frédérique, Daniel. A eux de trouver une date pour se réunir et commencer à proposer un règlement de la salle informatique.

Création d'un groupe de discussion Internet

Le groupe de discussion sur Internet pour les adhérents va être lancé. Les autres personnes impliquées dans le projet depuis le début seront sur une liste de sympathisants et recevront des nouvelles régulièrement.

Sur ce groupe, tout le monde reçoit les messages de tout le monde. Il est nécessaire de respecter la « nétiquette ». Un modérateur se charge de faire un rappel à l'ordre et au besoin la suspension de ceux qui ne respecteraient pas le règlement intérieur, et notamment le fait de « proscrire toute discrimination et tout propos désobligeant ou blessant ». Gilles Pourbaix, qui a créé le groupe de discussion, est volontaire pour jouer ce rôle de modérateur, ce qui est approuvé par les présents. René suggère que ce soit un rôle tournant. Redouane et Bernard D. sont candidats pour se former à devenir modérateur à la suite de Gilles.

Le café

La distribution de café est réservée aux adhérents qui, seuls, sont autorisés à entrer dans les locaux. Si on offre des cafés à tous ceux qui se présentent, on va rapidement être débordés. Certains estiment qu'on peut porter un café à la porte à quelqu'un qui en a vraiment besoin et discuter avec lui sur le palier. On a des règles strictes, à appliquer avec discernement.

Personnes inconnues

Certains n'ouvrent qu'aux personnes qu'ils reconnaissent au visiophone. Mais il peut s'agir de la première visite d'un nouvel usager. Si on ne reconnaît pas la personne à l'interphone, il faut aller lui parler à la porte.

Visiteurs

Les passages des non adhérents doivent se limiter à une seule visite. Quand des personnes expriment le souhait de venir visiter la bagagerie, il faut en informer les volontaires de permanence si possible à l'avance, et en tout cas, leur demander l'autorisation en arrivant.

Cahier de liaison

Chacun juge ce qui est important d'écrire pour le bon fonctionnement de la bagagerie.

Badges des volontaires de permanence

Françoise va faire une proposition.

Recrutement des usagers

Il appartient à tous d'être attentif à repérer des personnes isolées qui auraient besoin de la bagagerie pour retrouver de la mobilité. En parler aux membres du CA, les associations partenaires ensuite proposent. On est collectivement responsable des recrutements.

Vaisselle jetable ou non

En termes de développement durable, il serait préférable d'utiliser de la vaisselle « solide ». Pierre B indique que comme nous n'avons qu'un seul bac à vaisselle, il n'est pas légal d'utiliser de la vaisselle à laver. En même temps, ce local était utilisé pour une halte garderie et il est probable qu'une partie de la vaisselle n'était pas jetable. Elisabeth va se renseigner.

En attendant, on garde la solution de vaisselle jetable. Il faudrait acheter des verres en plastique plus grands pour le thé.

Suivi des fournitures

Frédérique et Daniel n'ont pas réussi, pour le moment, à éditer une liste permettant le suivi des fournitures

Par ailleurs, malgré les demandes d'Elisabeth, la porte de la réserve ne ferme toujours pas à clef, elle va relancer la SEM.

Tri sélectif

Elisabeth note que ce serait une bonne idée ; cela dit dans le local où nous devons déposer nos poubelles (situé juste à côté de Flunch et visible depuis la salle des casiers), il n'y a pas de containers permettant le tri sélectif.

Serrures

Elisabeth demande si les badges électroniques fonctionnent bien : à part quelques personnes qui ont encore besoin de se « roder », tout semble aller bien.

Sonia nous a indiqué que certaines personnes disaient tout haut le code de l'alarme en le tapant sur le clavier, ce qui fait que des personnes à l'extérieur ont pu l'entendre. Elisabeth va demander à M. Ardjoune si ce code peut être changé, et il faudra être plus discret en le saisissant.

Les nouvelles serrures des deux portes d'entrée (avec bouton moleté pour sortir) devraient être mises en place autour du 15 avril.

Les extincteurs vont bientôt être contrôlés. Ils doivent être accrochés au mur. En attendant, il faudrait en mettre au moins un dans la salle des casiers, même s'il reste posé sur le sol.

Atelier informatique

Des places sont disponibles à l'atelier informatique organisé par La Clairière pour les adhérents de Mains libres le vendredi de 16h à 18h au 60 rue Greneta (quartier Montorgueil). Il faut en parler aux usagers et les inviter à y aller. Il faut peut-être leur proposer de les accompagner la première fois, pour ceux qui ne savent pas où cela se trouve.

Environnement de la bagagerie

Elisabeth fait état d'une réunion avec le Commissaire Darras et le Capitaine Guibert, qui a eu lieu l'après-midi même et à laquelle Richard et Daniel ont également assisté. Cette réunion fera l'objet d'un compte rendu séparé.

Elle se contente d'évoquer le principal point posant problème, à savoir l'article qui figure dans la convention que nous avons signée avec la Ville de Paris : « L'association Mains libres est responsable de la sécurité du lieu et de ses abords. Elle précisera les moyens et modalités d'action envisagés à cette fin dans un document qu'elle transmettra aux services de la Ville de Paris (DASES). Elle s'engage à ce que son activité ne crée pas de points de fixation aux alentours du local et à gérer de telles situations si elles venaient toutefois à se produire ».

Elisabeth rappelle qu'à l'époque, nous aurions été prêts à signer n'importe quoi car nous voulions absolument obtenir le local pour pouvoir commencer notre activité. Pierre T confirme qu'elle avait bien donné lecture de cet article lors d'une réunion Mains libres et que tout le monde avait été d'accord pour le signer car nous n'avions pas trop le choix.

On peut toutefois considérer que cet article est abusif, car de par l'objet de notre association, qui est de venir en aide aux SDF et non de les chasser, et de par notre statut, qui est celui d'une simple association, nous ne pouvons pas être considérés comme responsables de la sécurité des abords de la bagagerie.

La position que Mains libres a défendue lors de la réunion avec les policiers est de laisser les SDF qui le désirent dormir sous l'abri situé près de la bagagerie : la nuit, ils ne dérangent personne, puisqu'il n'y a pas de riverains ni d'équipements ouverts. C'est pourquoi nous sommes opposés à ce qu'on essaie de les chasser pendant la nuit ou qu'on crée des « aménagements défensifs » pour les empêcher de s'y installer, comme l'a proposé Alain Le Garrec (du type de ceux qui ont été installés autour de l'ancienne radio au bout de la terrasse, à l'angle Lescot-Berger).

Si la Ville, la SEM et la police estiment qu'il ne doit y avoir personne ni aucune literie dans la journée sur la terrasse, ce sont à elles de prendre en charge cette question. Tout ce que nous pouvons faire est d'offrir aux personnes de prendre leurs bagages (à condition qu'elles acceptent notre fonctionnement, et notamment nos horaires). Cette position est acceptée par les présents.

Stand au vide-grenier d'Accomplir le 12 mai

Il est prévu que Mains libres tienne un stand lors du vide-grenier d'Accomplir le samedi 12 mai pour présenter notre association. Nous pourrions également tenir un vrai stand de vide-grenier : il est possible de récupérer des objets dans la rue, de les stocker dans le local (par exemple dans la réserve), et aussi de recueillir des objets qui seraient donnés par des ADF de l'association ou du quartier. La vente serait faite au profit de Mains libres. Plusieurs personnes sont volontaires pour commencer à chercher des objets à vendre (de petite taille, car nous n'avons pas beaucoup de place de stockage dans le local, et par ailleurs le stand sera également assez restreint).